

Déclaration de Marco Camenisch sur son extradition

Aux compagnes, aux compagnons
Aux autorités de la répression

Le 18 avril j'aurai purgé ma peine de douze ans en Italie. Je serai donc extradé vers la Suisse pour être soumis à un procès - avec plusieurs inculpations, dont une à perpétuité.

Je ne reconnaiss aucun légitimité aux appareils gouvernementaux et répressifs. En conséquence, j'exclus toute déclaration devant leurs instances et leurs représentants, sauf évidemment de manière spontanée en public, au tribunal. Suite au meurtre d'un agent de la brigade financière – dont je suis accusé – à Brusio en 1989, des pressions ont été exercées sur ma famille. J'intime aux autorités répressives de ne point réitérer l'extorsion de fausses déclarations, particulièrement à ma vieille mère et à mon frère, tous deux non interrogables pour motifs de santé.

Vu mon âge, ma santé précaire, et pour des raisons personnelles, de responsabilités et d'exigences sociales, une reprise du militantisme clandestin et armé dans la lutte anti-autoritaire n'est plus pour moi ni possible ni responsable. Mais je continue à revendiquer la nécessité d'une lutte radicale anti-autoritaire. Contre la domination et l'exploitation, toujours plus agressives et destructrices (à l'heure du capital technologique et de sa guerre totale contre les individus, les sociétés, les cultures et l'atmosphère de la communauté terrestre). Pour un MONDE NECESSAIREMENT DIFFERENT, nécessairement solidaire, anti-autoritaire, et cela dans les rapports entre les individus et les communautés de chaque chose, de chaque vie non humaine et humaine qui composent la communauté terrestre.

Marco Camenisch
viale dei tigli 14, 13900 Biella, Italie